



87^e EDITION



RALLYE MONTE-CARLO

22-27 JANVIER 2019



WWW.ACM.MC



RALLYE GUIDE 1



87^e RALLYE MONTE-CARLO

22 - 27 JANVIER 2019

Sous le Haut Patronage de Leurs Altesses Sérénissimes Le Prince et La Princesse de Monaco

Organisé par

L'Automobile Club de Monaco



avec le soutien

du Gouvernement Princier

de la Société des Bains de Mer

de la Municipalité de Monaco

de la Fédération Internationale de l'Automobile

de la Municipalité de Gap

Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire. A titre informatif uniquement.



SOMMAIRE

1. PRESENTATION.....	3
2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION.....	4
3. PROGRAMME.....	5
4. ENGAGEMENTS.....	9
5. PARC D'ASSISTANCE.....	13
6. RADIO EMETTEUR – RECEPTEUR.....	15
7. CARBURANT / PNEUMATIQUES.....	15
8. IMPORTATION DE VEHICULES ET PIECES DETACHEES.....	15
9. HELICOPTERES.....	15
10. MODALITES D'ACCUEIL.....	16
11. HOTELS.....	17
12. RECONNAISSANCES.....	20
13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, MARQUAGE ET PLOMBAGE.....	21
14. SEANCE DE MISE AU POINT.....	21
15. PROCEDURE DE DEPART.....	21
16. PROCEDURE D'ARRIVEE.....	21
17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES.....	21
18. MEDIAS.....	22
19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE.....	24
20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES.....	25
ANNEXE 1. FORMULAIRE D'ENGAGEMENT.....	28
ANNEXE 2. FICHE PARC D'ASSISTANCE.....	30
ANNEXE 3. FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES HELICOPTERES.....	32
ANNEXE 4. NOTICE D'ENREGISTREMENT DES HELICOPTERES.....	33
ANNEXE 5. FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX RECONNAISSANCES SEULEMENT.....	34



1. PRESENTATION

Chers Concurrents,

La 87^e édition du Rallye Monte-Carlo se déroulera du 22 au 27 janvier 2019, soit à la même période que la précédente édition. Quelques modifications d'importance apparaissent cette année pour essayer de diminuer les contraintes de tous, Concurrents et Organisation, avec : une réduction de la durée de l'épreuve (un jour de moins), de la longueur des ES avec 323 km (et donc des reconnaissances), et de la distance totale à parcourir (1362 km).

Un nouveau constructeur automobile pourrait faire son apparition au Championnat du Monde, nous le saurons avant la fin de l'année.....

Lors de la première journée, il n'y aura plus de transfert sur Monaco, le départ ayant lieu sur la Place Desmichels à Gap, le jeudi 24 janvier à partir de 19h17 et vous accomplirez les deux premières Epreuves Spéciales entièrement nouvelles en nocturne à proximité : « La Bréole - Selonnet » (20,52 km) dans le département des Alpes-de-Haute-Provence et « Avançon - Notre-Dame-du-Laus » (20,59 km) dans le département des Hautes-Alpes. La première voiture entrera en Parc d'Assistance à Gap à 22h11.

Le vendredi 25 janvier, six ES sont programmées (deux passages sur trois épreuves différentes) avec 125 km au total pour la journée qui débutera à 07h30 et se terminera à 17h44 : l'ES 3/6 « Valdrôme - Sigottier », à cheval sur deux départements est entièrement nouvelle (20,04 km), l'ES 4/7 « Roussieux - Laborel » (24,05 km) reprend les $\frac{3}{4}$ d'une épreuve de 2018 et l'ES 5/8 « Curbans - Piegut » (18,47 km) n'a jamais été parcourue dans ce sens.

Le samedi 26 janvier, seules quatre ES sont à l'ordre du jour avant la liaison sur Monaco (deux passages sur deux épreuves différentes) : « Agnières-en-Dévoluy - Corps » dont le point de départ a été modifié par rapport à 2018 et dont la distance est passée à 29,82 km et « St-Leger-Les-Mélèzes - La-Bâtie-Neuve » (16,87 km) identique à l'édition précédente qui sera télévisée en direct à 10h16 et 14h08.

Après avoir quitté Gap définitivement à 16h06, l'arrivée de la première voiture en Principauté est prévue avant 20h00.

Le dimanche 27 janvier, jour de la fête de Sainte Devote, Sainte patronne de la Principauté, les 60 premiers classés effectueront, après le dernier changement de pneumatiques, le même parcours et donc les mêmes ES que lors de l'édition 2018 : « La-Bollène-Vésubie - Peira-Cava » (18,41 km) et « La Cabanette - Col de Braus » (13,58 km) qui sera, au deuxième passage, la Power Stage (télévisée en direct à partir de 12h18). L'arrivée de la première voiture au Parc Fermé est prévue avant 14h00 et la Remise des Prix se déroulera exceptionnellement sur le Quai Albert 1^{er} en ce jour de fête (comme il était de tradition jusque dans les années 80) à partir de 15h00.

Le Dîner de Gala clôturera à 20h30 en la Salle des Etoiles du Monte-Carlo Sporting Club cette première manche du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2019.

Bon Rallye à tous.

Christian TORNATORE
Commissaire Général



2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

2.1 Coordonnées Permanentes de l'Organisation

Automobile Club de Monaco

23 Boulevard Albert I - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex

Tél : +377 93 15 26 00 - Fax : +377 93 25 80 08

E-mail : rallye@acm.mc - Site Internet : www.acm.mc

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Principaux Contacts :

		TELEPHONE	E-MAIL
Commissaire Général	M. Christian TORNATORE	+377 93 15 26 00	ctornatore@acm.mc
Directeur de Course	M. Alain PALLANCA	+377 93 15 26 00	apallanca@acm.mc
Directeurs de Course Adjoints	M. Christophe ALLGEYER M. Jacques ROSSI M. Jean-Michel MATAS M. Jean-Marie CONTERNO M. Michel-Paul BERNARD	+377 93 15 26 00	rallye@acm.mc
Secrétariat du Rallye	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15	rallye@acm.mc
Chargés des Relations avec les Concurrents	M. Jean-Marc HAIBLE (Français, Anglais, Italien) M. Raymond GNUTTI (Français, Anglais, Italien) M. Giorgio STIRANO (Français, Anglais, Italien) M. Giancarlo RAFFERMI (Français, Anglais, Italien) M. Alexandre PASTA (Français, Anglais, Italien)		rallye@acm.mc
Responsable du Parc d'Assistance	M. Christophe GORY (Français - Anglais - Italien)	+33 7 87 00 94 42	parcrallye@gmail.com
Responsable des Relations et des Accréditations Médias	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 07 93 79 51	rmicoud@acm.mc
Responsable de la Sécurité / Coordination hélicoptères	Dr Robert SCARLOT	+ 377 93 15 26 29	medical@acm.mc
Responsable Sécurité du Public	M. Jean-Luc VIEILLEVILLE	+377 93 15 26 44 +33 6 07 93 79 48	jlvieilleville@acm.mc
Secrétariat Sécurité et Médical	Mlle Ana-Rita RIBEIRO	+377 93 15 26 41	medical@acm.mc
Responsable Logistique	M. Romain PUGLIESE	+377 93 15 26 19 +33 6 80 86 50 11	rpugliese@acm.mc



2.2 Coordonnées PC du Rallye

GAP : du lundi 21 au samedi 26 janvier 2019 Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP	MONACO : du jeudi 24 au dimanche 27 janvier 2019 Automobile Club de Monaco 23 Boulevard Albert I ^{er} MC 98000 MONACO
---	--

2.3 Coordonnées Médias

Centre Média Gap Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP	Centre Média Monaco Salle d'Exposition 4 Quai Antoine 1 ^{er} MC 98000 MONACO
--	---

Responsable des
Relations Médias et
Accréditations

M. Richard
MICOUD

Tél : +377 93 15 26 31

Port. : +33 6 07 93 79 51

Déléguée Média FIA
WRC

Mme Hayley
GALLAGHER

Tél : +44 125 27 81 431

Port. : +44 7 88 75 08 890

3. PROGRAMME

3.1 Programme avant la semaine du Rallye

Mercredi 21 Novembre 2018
Publication du Règlement Particulier Ouverture des engagements
Vendredi 21 Décembre 2018
Publication du Rallye Guide 2 Clôture des engagements
Vendredi 11 Janvier 2019
Publication de la liste des engagés (sujet à l'approbation de la FIA)



3.2 Programme durant la semaine du Rallye

Jeudi 17 janvier 2019		
14h00 à 20h00	Ouverture du Parc d'Assistance aux Constructeurs	GAP - Centre Omnisport COSEC
Samedi 19 janvier 2019		
08h00 à 20h00	Ouverture du Parc d'Assistance à tous les Concurrents	GAP - Centre Omnisport COSEC
Lundi 21 janvier 2019		
08h00 à 21h00	Distribution du matériel de reconnaissances et du système GPS de suivi des voitures de reconnaissances	GAP - Permanence du Rallye
	Vérifications administratives, distribution du matériel aux Concurrents (autocollants, plaques.)	
08h00 à 21h00	Distribution du système GPS de suivi des voitures de rallye	GAP - Parc d'Assistance
Mardi 22 janvier 2019		
08h00 à 18h00	Reconnaisances	Voir Programme - Art. 12.2
09h30 à 24h00	Vérifications techniques, marquages et plombage P1 non-engagés par un Constructeur, P2, P3 et non-prioritaires (sur convocation)	GAP - Lycée Technique CFA
14h00 à 18h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP - Média Centre
16h00	Briefing des Directeurs d'Ecuries (Constructeurs)	GAP - Permanence du Rallye
Mercredi 23 janvier 2019		
08h00 à 21h00	Reconnaisances	Voir Programme - Art. 12.2
08h00 à 12h00	Constructeurs : vérifications techniques, marquage, plombage et pesage (un horaire détaillé sera communiqué)	GAP - Parc d'Assistance
09h00 à 21h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP - Centre Média
11h00	Réunion des Pilotes Voitures Sécurité ACM	GAP - Permanence du Rallye
21h00	Publication de la liste de départ de la Section 1	GAP et MONACO - Permanences du Rallye

6



Jeudi 24 Janvier 2019		
08h00 à 21h00	Ouverture du Centre d'Accréditation	GAP - Centre Média
08h00 au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Centre Média
10h00 à 12h00	Séance de Mise au Point pilotes P1	GAP - Route de la Garde
12h00 à 14h00	Séance de Mise au Point pilotes P2, P3 et non-prioritaires	GAP - Route de la Garde
Approximativement à 14h00	Rencontre avec les Equipages	GAP - Parc d'Assistance
14h30	Conférence de Presse FIA	GAP - Média Centre
15h00	Réunion du Corps Médical	GAP - Permanence du Rallye
15h30 à 16h00	Séance d'Autographes des Pilotes	GAP - Parc d'Assistance
16h00	Réunion des Pilotes d'Hélicoptères	GAP - Permanence du Rallye
18h30	Photo Officielle des Voitures WRC	GAP - Place Desmichels
18h45	Photo Officielle des Pilotes WRC	GAP - Place Desmichels
19h17	Départ du Jour 1 « GAP - GAP »	GAP - Place Desmichels
20h08	ES 1 « LA BREOLE - SELONNET »	
21h11	ES 2 « AVANCON - NOTRE DAME DU LAUS »	
22h59	Entrée Parc Fermé (Pointage en avance autorisé)	GAP - Centre Omnisport COSEC
Approximativement à 22h45	Rencontre avec les Equipages	GAP - Parc d'Assistance
Vendredi 25 janvier 2019		
02h30	Publication de la liste de départ de la Section 2	GAP et MONACO - Permanences du Rallye
07h00 au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Centre Média
07h30	Départ du Jour 2 « GAP - GAP »	



09h11	ES 3 « VALDROME - SIGOTTIER » 1	
10h14	ES 4 « ROUSSIEUX - LABOREL » 1	
11h37	ES 5 « CURBANS - PIEGUT » 1	
14h23	ES 6 « VALDROME - SIGOTTIER » 2	
15h26	ES 7 « ROUSSIEUX - LABOREL » 2	
16h49	ES 8 « CURBANS - PIEGUT » 2	
Approximativement à 18h30	Rencontre avec les Equipages (Top 3)	GAP - Parc d'Assistance
18h32	Entrée Parc Fermé (Pointage en avance autorisé)	GAP - Centre Omnisport COSEC
21h00	Publication de la liste de départ de la Section 4	GAP et MONACO - Permanences du Rallye
Samedi 26 janvier 2019		
07h30 au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Centre Média
07h52	Départ du Jour 3 « GAP - MONACO »	
08h00 au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
08h58	ES 9 « AGNIERES EN DEVOLUY - CORPS » 1	
10h16	ES 10 « ST LEGER LES MELEZES - LA BATIE NEUVE » 1	
12h47	ES 11 « AGNIERES EN DEVOLUY - CORPS » 2	
14h08	ES 12 « ST LEGER LES MELEZES - LA BATIE NEUVE » 2	
Approximativement à 15h45	Rencontre avec les Equipages (Top 3)	GAP - Parc d'Assistance
20h06	Entrée Parc Fermé (Pointage en avance autorisé)	MONACO - Quai Albert 1 ^{er}
22h30	Publication de la liste de départ de la Section 7	MONACO - Permanence du Rallye



Dimanche 27 janvier 2019		
06h00 au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
06h27	Départ du Jour 4 « MONACO - MONACO »	
08h20	ES 13 « LA BOLLENE VESUBIE - PEIRA CAVA » 1	
09h08	ES 14 « LA CABANETTE - COL DE BRAUS » 1	
10h55	ES 15 « LA BOLLENE VESUBIE - PEIRA CAVA » 2	
12h18	ES 16 « LA CABANETTE - COL DE BRAUS » 2 (Power Stage)	
13h58	Entrée Parc Fermé	MONACO - Quai Albert 1 ^{er}
15h00	Cérémonie de Remise des Prix	MONACO - Quai Albert 1 ^{er}
16h00	Vérifications Techniques Finales	MONACO - Service du Contrôle Technique
16h00	Conférence de Presse FIA	MONACO - Centre Média
17h00	Publication du Classement Final Provisoire	MONACO - Permanence du Rallye
20h30	Dîner de Gala	MONACO - Sporting Monte-Carlo

4. ENGAGEMENTS

4.1 Titres FIA pour lesquels le rallye compte

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Pilotes et Copilotes

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Constructeurs

Championnat WRC 2 FIA pour Pilotes et Copilotes

Championnat WRC 2 FIA pour Equipes

Championnat WRC 3 FIA pour Pilotes et Copilotes

Championnat WRC 3 FIA pour Equipes

Coupe FIA RGT pour Pilotes et Copilotes



4.2 Critères d'acceptation des engagements

Toute personne qui désire participer au « 87^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2019 » doit :

- soit retourner le formulaire d'engagement dûment complété (**Annexe 1**), au Secrétariat du Rallye : Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert Ier - MC 98000 MONACO
Fax : +377.93.25.80.08 - E-mail : rallye@acm.mc **avant le vendredi 21 décembre 2018 - 24h00**
Seules les demandes accompagnées du règlement seront acceptées.
- soit remplir le formulaire d'engagement disponible sur le site internet de l'ACM : www.acm.mc et procéder au paiement en ligne **avant le vendredi 21 décembre 2018 - 24h00**

Les Constructeurs engagés au Championnat du Monde des Rallyes, ainsi que les participants au WRC 2 et WRC 3 doivent retourner le formulaire d'engagement standard FIA.

Nombre maximum d'engagés : 80, répartis en quatre groupes : priorité 1 (P1), priorité 2 (P2), priorité 3 (P3) et non-prioritaires.

Un classement « Promotion » sera réservé aux pilotes non-prioritaires engagés en nom propre.

Voitures admises

Classes	Groupes
RC1	World Rally Cars : moteur 1.6 T
RC2	S2000-Rallye : 1.6T avec bride de 28 mm
	S2000-Rallye : atmosphérique 2.0
	Groupe R5 (VR5) Groupe NR4 de plus de 2000 cm ³ (actuel N4)
RGT	Voitures RGT
RC3	Groupe A entre 1600cm ³ et 2000 cm ³ Super 1600
	R2 (atmo entre 1600 cm ³ et 2000 cm ³ – VR2C et turbo entre 1067 cm ³ et 1333 cm ³ – VR2C)
	R3 (atmo entre 1600 cm ³ et 2000 cm ³ – VR3C et turbo entre 1067 cm ³ et 1333 cm ³ – VR3C)
	R3 (turbo jusqu'à 1620 cm ³ / nominal – VR3T)
	R3 (diesel jusqu'à 2000 cm ³ / nominal – VR3D)
RC4	Groupe A jusqu'à 1600 cm ³
	R2 (atmo entre 1390 cm ³ et 1600 cm ³ – VR2B et turbo entre 927 cm ³ et 1067 cm ³ – VR2B)
	Kit-car jusqu'à 1600 cm ³
	Groupe N entre 1600 cm ³ et 2000 cm ³
RC5	Groupe N jusqu'à 1600 cm ³
	R1 (atmo jusqu'à 1600 cm ³ – VR1A/VR1B et turbo jusqu'à 1067 cm ³ – VR1A/VR1B))



4.3 Droits d'engagement

CONSTRUCTEURS ENGAGES AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA suivant accord avec la FIA
EQUIPES ASSIMILEES suivant accord avec la FIA
AUTRES CONCURRENTS	<u>Avec la publicité facultative de l'Organisation</u> – Concurrents non-membres de l'équipage = 7 200 € – Concurrents membres de l'équipage = 3 600 € <u>Sans la publicité facultative de l'Organisation</u> – Concurrents non-membres de l'équipage = 9 200 € – Concurrents membres de l'équipage = 5 600 €

4.4 Paiement des droits d'engagement

Les droits d'engagement peuvent être réglés soit par chèque à l'ordre de l'Automobile Club de Monaco, soit par virement bancaire (frais de banque à la charge du Concurrent) :

Coordonnées bancaires

Banque : Société Marseillaise de Crédit
(28 Rue Grimaldi, 98000 MONACO)
Code Banque : 30077
Code Guichet : 04959

N° de Compte : 12762504204
Clé R.I.B. : 83
Adresse swift : SMCTMCM1
IBAN : MC58 3007 7049 5912 7625 0420 483



4.5 Packs engagement pour les Concurrents non-prioritaires

<i>Plaques véhicule</i>	
<i>Service</i>	<i>1</i>
<i>Auxiliaire</i>	<i>1</i>
<i>Ouvreurs</i>	<i>1</i>
<i>Documents</i>	
<i>Règlement Particulier</i>	<i>www.acm.mc</i>
<i>Road Books</i>	<i>2</i>
<i>Cartes du parcours</i>	<i>2</i>
<i>Programmes officiels</i>	<i>2</i>
<i>Rallye Guide 1</i>	<i>www.acm.mc</i>
<i>Rallye Guide 2</i>	<i>www.acm.mc</i>
<i>Résultats</i>	<i>www.acm.mc</i>
<i>Laissez-passer</i>	
<i>Pilote</i>	<i>2</i>
<i>Mécanicien</i>	<i>1</i>
<i>Surface Parc d'Assistance</i>	<i>100 m² (10x10)*</i>

*** tout véhicule ne rentrant pas dans la surface allouée devra être obligatoirement déplacé dans le parking réservé à cet effet sous peine d'une amende de 1500 €**

Tout concurrent souhaitant disposer d'une assistance groupée dans le Parc d'Assistance devra en faire la demande avant le **lundi 24 décembre 2018** au plus tard (**Annexe 2**).



5. PARC D'ASSISTANCE

5.1 Parc d'Assistance

Le Parc d'Assistance sera situé à Gap :

Adresse : Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein - 05000 GAP

Accessibilité :

Pour les Constructeurs et Equipes de Constructeurs à partir du jeudi 17 janvier 2019 - 14h00

Pour les autres Concurrents à partir du samedi 19 janvier 2019 - 08h00

Surface : asphalte

Monaco : une zone de lavage des voitures sera disponible avant l'entrée en Parc Fermé de fin de rallye.

5.2 Services disponibles au Parc d'Assistance

Aux Constructeurs et Equipes WRC :

- Branchement d'eau
- WC

A tous les Concurrents :

- Eclairage général
- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général
- WC publics

Services supplémentaires optionnels :

Lignes téléphoniques - ADSL - WIFI :

GAP : ORANGE EVENTS SOLUTIONS
Lignes temporaires nationales/internationales
Tél : +33 1 44 35 75 03 - Fax : +33 1 55 56 10 02
E-mail : oes@orange.com

MONACO : MONACO TELECOM
Christelle COZZI
Tél : +377 99 66 60 50 - Fax : +377 99 66 65 67
E-mail : contact.manifestations@monaco-telecom.mc



Location de cabines sanitaires mobiles :

GAP : SARL ALPES SANILOC
Tél : +33 4 92 43 56 44
E-mail : alpes.sani.loc@orange.fr

MONACO : MONACLEAN
Tél : +377 97 77 66 99 - Fax : +377 97 77 66 50
E-mail : infos@monaclean.com

Location de générateur d'électricité

TOPLAK
Tél : +43 2245 212 00 13
E-mail : office@toplak.com

5.3 Règles et critères environnementaux dans le Parc d'Assistance

5.3.1 Critères environnementaux

La vidange des eaux usées, le lavage des véhicules et le piquetage au sol sont interdits sur le Parc d'Assistance. Toute infraction sera rapportée aux Commissaires Sportifs qui pourront infliger des pénalités.

5.3.2 Règles

L'évacuation des camions vides et des tracteurs se fera obligatoirement à partir du samedi 19 janvier 2019 à 08h00 afin de libérer l'espace pour les autres Concurrents. Ces véhicules devront être stationnés sur le parking ERDF, route de la Luye. Passé ce délai, une amende de 1500 € par véhicule sera perçue immédiatement par l'Organisateur auprès des Concurrents dont le ou les véhicules seront en infraction.

Seuls les véhicules disposant de la plaque « Service » pourront accéder au Parc d'Assistance. Si ces véhicules ne rentrent pas dans l'espace alloué à chaque Concurrent, ils devront être stationnés sur les parkings prévus par l'Organisateur.

Leur circulation dans les voies réservées aux Concurrents est interdite 15 minutes avant l'heure de pointage du premier Concurrent au CH d'entrée de Parc d'Assistance jusqu'à l'heure de pointage du dernier Concurrent au CH de sortie de Parc d'Assistance.

Les véhicules identifiés « Auxiliaire » ou « Ouvreur » devront obligatoirement stationner sur les parkings prévus par l'Organisateur.



6. RADIO EMETTEUR - RECEPTEUR

6.1 Procédure de demande

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Plus d'informations seront fournies dans le Rallye Guide 2.

7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

8. IMPORTATION DE VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane.

Seuls les Concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non-membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne

Tél : +41 (0)31 322.6511 - Fax : +41 (0)31.322.7812 - Site : <http://www.ezv.admin.ch/>

9. HELICOPTERES

9.1 Procédure d'enregistrement

Conformément au règlement de sécurité FIA et aux dispositions des autorités civiles aériennes intéressées, tout hélicoptère participant au Rallye doit être obligatoirement inscrit auprès de l'Organisateur. Le formulaire d'inscription (**Annexes 3 et 4**) est à renvoyer avant le **mercredi 2 janvier 2019**.

Le montant des droits d'inscription auprès de l'Organisateur est de 2000 € par machine pour toute la durée du Rallye (dont 500 € de frais de gestion non-remboursables si les conditions météorologiques sont défavorables et qu'aucun vol ne peut être effectué).

Le briefing des pilotes d'hélicoptères (présence obligatoire de tous les pilotes) aura lieu le **jeudi 24 janvier 2019 à 16h00**, à la Permanence du Rallye, Centre Omnisport COSEC, Avenue de Traunstein, 05000 GAP.



9.2 Compagnies d'hélicoptères

NON / SITE INTERNET	ADRESSE	E-MAIL	TEL
HELI AIR www.helairmonaco.com	Héliport Monaco 98000 MONACO	isabelle@helairmonaco.com	+377 92 05 00 50
MONACAIR www.monacair.mc	Héliport Monaco 98000 MONACO	accueil@monacair.mc	+377 97 97 39 00
AZUR HELICOPTERE www.azurhelico.com	Aéroport de Nice 06000 NICE	infos@azurhelico.com	+33 4 93 21 48 60
HELICONIA SAS www.heliconia-france.com	Aérodrome 05130 TALLARD	info@heliconia-france.com	+33 4 92 44 18 30

10. MODALITES D'ACCUEIL

L'accès aux Epreuves Spéciales et au Parc d'Assistance du Rallye Monte-Carlo est libre et gratuit pour les spectateurs.

10.1 Sociétés chargées de l'accueil

L'Automobile Club de Monaco a accrédité deux prestataires chargés d'organiser les opérations VIP sur la manifestation « 87^e Rallye Monte-Carlo ».

SOCIETE	CONTACT	TEL	E-MAIL
ALL SPORTS MANAGEMENT	T. ISNARD	+377 97 98 49 72	t.isnard@allsportsmanagement.mc
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	B. OCCELLI	+352 445 890	b.occelli@european-sport.net

Toutes sociétés autres que celles susnommées, souhaitant organiser des opérations VIP sur l'épreuve, devront se déclarer, présenter leur programme et s'équiper des « Pack Rallye » auprès de l'Automobile Club de Monaco (e-mail : rallye@acm.mc).



11. HOTELS

11.1 Gap

★★★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
COMFORT HOTEL GAP	8 Avenue de Provence	+33 4 92 52 17 57	gap@maranathahotels.com www.choicehotels.com
AVANTICI CITOTEL	5 Chemin des Matins Calmes	+33 4 92 51 57 82	contact@avantici-citotel.com www.citotel.fr
IBIS	Boulevard Georges Pompidou	+33 4 92 53 57 57	ibisgap@wanadoo.fr www.accordhotel.com

★★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
LE CARINA	27 Route de Chabanas	+33 4 92 52 02 73	Pavillon.carina@wanadoo.fr www.carina-hotel.com
LE CLOS	20 Ter, Avenue du Cdt Dumont	+33 4 92 51 37 04	Jeanpierre.zenou@wanadoo.fr www.leclos.fr
LE MICHELET	2 Avenue de la Gare	+33 4 92 51 27 86	Hotel.lemichelet@orange.fr www.hotel-lemichelet.fr
PORTE COLOMBE	4 Place Frédéric Euzières	+33 4 92 51 04 13	www.hotel-porte-colombe.com

★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
HOTEL F1.COM	1 Rue Tokoro	08 91 70 52 53	www.hotelF1.com (code hotel 2374)
LE PAVILLON	27 Route de Chabanas	+33 4 92 52 02 73	Pavillon.carina@wanadoo.fr www.pavillon-hotel.com

En cours de classement			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
GAPOTEL INTERHOTEL	18 Avenue Emile Didier	+33 4 92 52 37 37	gapotel@wanadoo.fr www.gapotel.com
LA CLOCHE	2 Place Alsace Lorraine	+33 4 92 51 02 52	
PRE VERT P'TIT DEJ HOTEL	RN 85 (Dir. Marseille) – Rue de Belle Aureille – Zone Micropolis	+33 4 92 52 45 84	Hotel-prevert@orange.fr www.hotel-prevert.com
LE VERDUN	20 Boulevard de la Libération	+33 4 92 53 88 50	www.hotelverdun.fr



11.2 Aux alentours de Gap

★★★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
AX HOTEL	<i>ZA La Grande Ile 05230 CHORGES</i>	+33 4 92 21 45 17	reception@ax-hotel.com www.ax-hotel.com
LA PASTORALE	<i>Hameau des Brès 05230 LA BATIE NEUVE</i>	+33 4 92 50 28 40	La-pastoale@wanadoo.fr www.lapastorale.net
LE CAP	<i>Aérodrome de Gap Tallard 05130 TALLARD</i>	+33 4 92 54 05 05	info@hotel-lecap.fr www.lecapresort.com
MURET	<i>Le Village 05130 SIGOYER</i>	+33 4 92 57 83 02	hotelmuret@wanadoo.fr www.hotel-muret.com

★★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
AZUR	<i>La Freissinouse 05000 GAP</i>	+33 4 92 57 81 30	contact@hotelazur-fr.com www.hotelazur-fr.com

NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
GAILLARD	<i>Ceüse 05400 MANTEYER</i>	+33 4 92 57 80 42	Hotel-gaillard.ceuze@wanadoo.fr
LE MAS D'ESTELLO	<i>Face à l'aérodrome RN85 05130 TALLARD</i>	+33 4 92 54 13 22	contact@lemasdestello.fr www.lemasdestello.fr
HOTELLERIE NOTRE DAME DU LAUS	<i>Notre Dame du Laus 05130 SAINT ETIENNE-LE-LAUS</i>	+33 4 92 50 30 73	reception@notre-dame-du-laus.com www.sanctuaire-notredamedulaus.com
HOTEL DE LA HAUTE PROVENCE	<i>Les Grillons Avenue du Général de Gaulle 04510 MALLEMOISSON</i>	+33 4 92 34 60 05	hotel-haute-provence@orange.fr www.hotel-de-la-haute-provence.fr
DOMAINE DU VERNET	<i>Lieu-dit Souquets 04140 LE VERNET</i>	+33 4 92 34 20 24	domaine-du-vernet@orange.fr www.domaine-du-vernet.com

APPARTEMENTS

LE CLOS DE L'ECRIN DU LAC	<i>Chorges</i>	+33 2 87 33 62 14	info@lamisoleil.com www.lamisoleil.com/fr/domaines/chorges
----------------------------------	----------------	-------------------	---



11.3 Monaco

★★★★ Luxe			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
FAIRMONT HOTEL	<i>12 avenue des Spélugues</i>	+377.93.50.65.00 +377.93.30.01.57	montecarlo@fairmont.com www.fairmont.com
HERMITAGE	<i>Square Beaumarchais</i>	+377.98.06.40.00 +377.98.06.59.70	resort@sbm.mc www.montecarloresort.com
HOTEL DE PARIS	<i>Place du Casino</i>	+377.98.06.30.00 +377.98.06.59.03	resort@sbm.mc www.montecarloresort.com
HOTEL METROPOLE MONTE-CARLO	<i>4 avenue de la Madone</i>	+377.93.15.15.41 +377.93.15.15.02	reservations@metropole.com www.metropole.com
PORT PALACE HOTEL	<i>7 avenue Président J.F. Kennedy</i>	+377.97.97.90.00 +377.97.97.90.08	contact@portpalace.com www.portpalace.com

★★★★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
LE MERIDIEN	<i>22 avenue Princesse Grace</i>	+377.93.30.98.80 +377.93.15.79.46	resa@lemeridien-montecarlo.com www.lemeridien-montecarlo.com
MONTE-CARLO BAY HOTEL & RESORT	<i>40 Avenue Princesse Grace</i>	+377.98.06.02.00 +377.98.06.00.03	resort@sbm.mc www.montecarlobay.com
MONTE-CARLO BEACH HOTEL	<i>Route du Beach (Avenue Princesse Grace)</i>	+377.98.06.41.51 +377.98.06.50.50	resort@sbm.mc www.montecarloresort.com

★★★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
AMBASSADOR	<i>10 avenue Prince Pierre</i>	+377.97.97.96.96 +377.97.97.96.99	ambassador@monte-carlo.mc www.ambassadormonaco.com
COLUMBUS	<i>23 avenue des Papalins</i>	+377.92.05.90.00 +377.92.05.91.67	info@columbushotels.com www.columbushotels.com
MIRAMAR	<i>1 avenue Président J.F. Kennedy</i>	+377.93.30.86.48 +377.93.30.26.33	info@hotel-miramar.mc www.hotel-miramar.mc
NOVOTEL	<i>16 Boulevard Princesse Charlotte</i>	+377.99.99.83.00 +377.99.99.83.10	H5275@accor.com www.novotel.com



★★			
NOM DE L'HOTEL	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL / SITE INTERNET
DE FRANCE	6 rue de la Turbie	+377.93.30.24.64 +377.92.16.13.34	hotel-france@monte-carlo.mc www.monte-carlo.mc/france
LE VERSAILLES	4 avenue Prince Pierre	+377.93.50.79.34 +377.93.25.53.64	hotel-versailles@monte-carlo.mc www.monte-carlo.mc/versailles

12. RECONNAISSANCES

12.1 Procédure d'enregistrement

Tout pilote désirant participer uniquement aux reconnaissances devra remplir le formulaire de demande et s'acquitter un droit d'engagement de 1000 € (**Annexe 5**).

Deux autocollants "RECO" numérotés seront à retirer le **lundi 21 janvier 2019** à la Permanence du Rallye à Gap et devront être apposés sur la voiture durant toute la période des reconnaissances (un sur le pare-brise en haut à droite et l'autre sur la lunette arrière centré en haut).

12.2 Programme

La période des reconnaissances s'étendra **du mardi 22 au mercredi 23 janvier 2019** : deux passages maximums sont autorisés pour chaque Concurrent dans chaque épreuve spéciale.

Mardi 22 janvier 2019 08h00 - 18h00	ES 13/15 ES 14/16 ES 1 ES 2 Shakedown	Mercredi 23 janvier 2019 08h00 - 21h00	ES 3/6 ES 4/7 ES 5/8 ES 9/11 ES 10/12
--	---	---	---

12.3 Système GPS de suivi pour les reconnaissances

Tous les Concurrents devront équiper leurs véhicules de reconnaissances d'un système GPS de suivi à retirer auprès du fournisseur officiel de la FIA, STATUS AWARENESS SYSTEM (SAS) lors de l'enregistrement aux reconnaissances à la permanence du Rallye à Gap. Plus d'informations concernant le coût de la location de ce système seront données dans le Règlement Particulier.

Les Concurrents ayant inscrit une voiture ouverte avant le **mardi 8 janvier 2018**, devront équiper celle-ci avec le même système GPS de suivi remis pour les reconnaissances. Les Concurrents n'ayant pas inscrit de voiture ouverte restitueront leur système GPS de suivi au camion de SAS situé dans le Parc d'Assistance.



13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, MARQUAGE ET PLOMBAGE

(Voir Règlement Particulier)

14. SEANCE DE MISE AU POINT

14.1 Participation

La séance de mise au point est obligatoire pour les pilotes de P1 et P2.
La participation des autres pilotes est facultative.

14.2 Programme

Jeudi 24 janvier	de 10h00 à 12h00	Pilotes P1
	de 12h00 à 14h00	Pilotes P2, P3 et non-prioritaires

14.3 Lieu

Cette séance de mise au point chronométrée se déroulera sur le territoire de la Commune de Gap (Route de la Garde et RD503), sur une distance de 3,35 km, dans les conditions de sécurité d'une Epreuve Spéciale.

15. PROCEDURE DE DEPART

Le départ du « 87^e Rallye Automobile Monte-Carlo » aura lieu le **jeudi 24 janvier 2019 à 19h17**, sur la Place Desmichels à Gap.

Entre 16h30 et 18h00, tous les Concurrents devront être regroupés dans un parc de pré-départ du Rallye situé sur cette même Place. Ils se rendront ensuite directement sur le podium de départ suivant l'ordre de la liste de départ de la Section 1. Le régime de Parc Fermé ne s'appliquera pas à ce parc de pré-départ.

16. PROCEDURE D'ARRIVEE

La Cérémonie de Remise des Prix du « 87^e Rallye Automobile Monte-Carlo » se déroulera le **dimanche 27 janvier 2019 à 15h00** sur le Quai Albert 1^{er}.

À l'issue de cette cérémonie, les voitures sélectionnées devront se présenter aux vérifications techniques finales situées au Service du Contrôle Technique Automobile - 8, avenue Prince Albert II, 98000 MONACO.

Les Concurrents concernés par ces vérifications techniques finales devront prévoir une personne de leur choix pour conduire la voiture.

Toutes les autres voitures retourneront en Parc Fermé de fin d'épreuve situé sur le Quai Albert 1^{er}.

17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES

(Voir RG2)



18. MEDIAS

18.1 Contacts

Président de la Commission Média M. Michel DOTTA
Relations Presse et Accréditations M. Richard MICOUD
Tél : +377 93 15 26 31 - Port. : +336 07 93 79 51 - E-mail : rmicoud@acm.mc

Déléguée Média WRC FIA Mme Hayley GALLAGHER
Tél : + 44 125 27 81 431 - Port. : +447 88 75 08 890 - E-mail : hgallagher@fia.com

18.2 Procédures d'accréditation

18.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le Rallye Monte-Carlo.

Un maximum d'un journaliste par site internet pourra être accrédité ; aucune chasuble photographe, TV ou radio n'est attribuée aux sites internet.
2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.
4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc.... ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc....
5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires doit formuler sa demande directement auprès de la FIA (sur papier en-tête + formulaire d'accréditation) www.fia.com



18.2.2 Procédures

1. Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation à la FIA avant le **vendredi 4 janvier 2019**. Le formulaire d'accréditation internationale est disponible sur le site internet de la FIA :
http://www.fia.com/mediacenter/media_accréditation/World%20Rally%20Championship
2. Les Médias monégasques doivent adresser leur demande d'accréditation sur le site internet de l'Automobile Club de Monaco www.acm.mc avant le **vendredi 28 décembre 2018**.
3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2018).
4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
 - le formulaire d'accréditation rempli ;
 - une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du Média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur ;
 - un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
 - des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2018 et si possible également ceux qui traitent du Rallye Monte-Carlo ;
 - une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Monte-Carlo 2019 ;
 - des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Monte-Carlo 2018, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.
5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

18.3 Accréditation Télévisions, Radios et Médias Digitaux

Les demandes concernant les radios, télévisions, sites internet ou autres Médias électroniques devront être adressées à : accreditation@wrc.com

18.4 Accréditation Photographes Commerciaux

Les photographes ne réunissant pas les critères ci-dessus (promotion et/ou photographes commerciaux) transmettre leur demande à : accreditation@wrc.com

18.5 Centres Média et d'Accréditation

(Voir Règlement particulier et RG2)

18.6 Conférences de Presse FIA

(Voir Règlement particulier et RG2)



18.7 Coordonnées Médias des équipes
(Voir RG2)

18.8 Couverture médiatique
(Voir RG2)

19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

NUMERO D'URGENCE EUROPEEN : 112
GENDARMERIE / POLICE : 17
POMPIERS : 18
CENTRE ANTI-POISON : +33 4 91 75 25 25
POLICE MONACO : +377 93 15 30 15

HOPITAUX

		STANDARD	URGENCES
GAP	CENTRE HOSPITALIER DES ALPES DU SUD CHICAS 1 Place Auguste Muret 05000 GAP (Hautes Alpes)	+33 4 92 40 61 61	+33 4 92 40 61 20 +33 4 92 40 67 27 / 28/29/30
GRENOBLE	CHU GRENOBLE HOPITAL A. MICHALON BD DE LA CHANTOURNE 38700 LA TRONCHE (Isère)	+33 4 76 76 75 75	+33 4 76 76 53 35
DIGNE	CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS Quartier Saint Christophe BP 213 04003 DIGNE LES BAINS CEDEX (Alpes Haute Provence)	+33 4 92 30 15 15	+33 4 92 30 17 38
NICE	CENTRE HOSPITALIER PASTEUR 30 Voie Romaine 06000 NICE (Alpes Maritimes)	+33 4 92 03 77 77	+33 4 92 03 33 78
MONACO	CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE Avenue Pasteur 98000 MONACO	+377 97 98 99 00	Accueil : +377 97 98 97 69 Médecins : +377 97 98 97 95



PHARMACIES

MONACO	PHARMACIE MEDECIN	+377 93 30 17 06	19 Boulevard Albert 1 ^{er}
	PHARMACIE INTERNATIONALE	+377 90 30 35 99	22 Rue Grimaldi
	PHARMACIE J.P. FERRY (Ouvverte le dimanche)	+377 93 30 21 94	1 Rue Grimaldi
	PHARMACIE CENTRALE	+377 93 30 21 01	1 Place d'Armes
GAP	PHARMACIE PERIMOND	+33 4 92 52 35 41	19 Avenue de Provence
	PHARMACIE SAINT ROCH	+33 4 92 51 12 41	72 Avenue Jean Jaurès
	PHARMACIE ETHIC'SANTE	+33 6 43 61 77 41	70 Route des Eyssagnières

SERVICE DE REMORQUAGE

MONACO	DEPANNAGE HERCULE	+377 92 05 26 60	3 Avenue des Guelfes
GAP	BARIDON Philippe	+33 4 92 52 65 75	5 Route Pic Ponçon ZA Eyssagnières
TALLARD	ALPES ASSISTANCE DEPANNAGES	+33 4 92 54 18 20	Aéropole Gap Tallard

20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

20.1 Climat, fuseau horaire et lever/coucher du soleil

Climat

Monaco : Méditerranéen

Gap : Tempéré d'influence méditerranéenne

Fuseau horaire : GMT + 1

Lever / coucher soleil

	GAP	MONACO
Jeudi 24 janvier	08h03 / 17h32	07h56 / 17h29
Vendredi 25 janvier	08h02 / 17h33	07h55 / 17h30
Samedi 26 janvier	08h01 / 17h34	07h54 / 17h31
Dimanche 27 janvier		07h53 / 17h33



20.2 Monnaie

Euro (€)

20.3 Electricité

220 volts – type de prise utilisée : 230 V – 50 hz

20.4 Règles de conduite

Limitation de vitesses :

- Autoroute : 130 km/h (110 km/h par temps de pluie)
- Route à deux chaussées séparées par 1 terre-plein central : 110 km/h (100 km/h par temps de pluie)
- Section de route comportant au moins deux voies affectées à un même sens de circulation : 90 km/h (80 km/h par temps de pluie)
- Routes à double sens, sans séparateur central : 80 km/h (70 km/h par temps de pluie)
- Agglomération : 50 km/h ou moins

Les autoroutes sont payantes

Les contrôles de vitesse sont très fréquents

20.5 Aéroports

Aéroport de Nice Côte d'Azur
(dist. de Monaco : 30 mn - 30 km)
(dist. de Gap : 3h00 - 330 km)

Tél : +33 820 42 33 33
www.nice.aeroport.fr

Aéroport International de Grenoble
(dist. de Gap : 2h00 - environ 110 km)

Tél : +33 4 76 65 48 48
www.grenoble-airport.com

Aéroport de Marseille Provence
(dist. De Gap : 1h46 - environ 176 km)

Tél : +33 820 81 14 14
www.mp2.aeroport.fr

20.6 Gare

Gare de Monaco

Place Ste Dévote

informations 36.35

Gare de Gap

2 Place de la Gare

informations 36.35

20.7 Taxis

Monaco

+377 93 15 01 01

Gap

Abel Taxi
Accès Taxi Gap

Tél : +33 6 79 93 58 90
Tél : +33 6 07 64 65 25



20.8 Location de véhicules

MONACO	AVIS	+377 93 30 17 53	9 Avenue d'Ostende
	EUROPCAR	+377 93 50 74 95	47 Avenue de Grande Bretagne
	HERTZ	+377 93 50 79 60	27 Boulevard Albert 1 ^{er}
GAP	AVIS	+33 4 92 51 26 09	Gare SNCF
	EUROPCAR	+33 4 92 53 71 71	6 Avenue Cdt Dumont
	RENT A CAR	+33 4 92 53 90 62	4 Avenue Lesdiguières
	ADA	+33 4 92 20 52 36	3 Avenue Maréchal Foch

20.9 Concessionnaires automobiles

MONACO	BMW	+377 97 97 55 55	17 Avenue des Castellans
	FORD	+377 93 25 55 44	23 boulevard d'Italie - MC
	MITSUBISHI	+377 97 98 13 13	13 Boulevard Charles III
	TOYOTA	+377 93 25 25 20	23 Boulevard d'Italie
NICE	CITROEN	+377 93 72 66 66	74 Boulevard René Cassin
	PEUGEOT	+33 4 93 72 77 27	63 Route de Grenoble
	RENAULT	+33 4 93 86 88 37	67 Chemin Valon Barla
GAP	PEUGEOT	+33 4 92 52 15 17	Route de Marseille
	CITROEN	+33 6 10 68 45 37	Zone de Toroco
	RENAULT	+33 4 92 53 96 96	90 Avenue d'Embrun
	HYUNDAI	+33 4 92 51 18 26	Garage Rouit – 52 Avenue de Provence

20.10 Photocopie, reprographie, impression numérique

MONACO	DITO	+377 93 10 11 60	20 Avenue de Fontvieille
GAP	REPRO SERVICE	+33 4 92 51 25 16	13 Avenue François Mitterand
	A L'ATELIER	+33 4 92 52 60 45	33 Boulevard de la Libération
	ALPHA CONCEPT PLUS	+33 4 92 51 27 42	4 Bis Bd Pierre et Marie Curie

ANNEXE 1. FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

MERCI DE JOINDRE UNE PHOTO D'IDENTITE DU PILOTE ET COPILOTE / PLEASE SEND AN ID PHOTO OF THE DRIVER AND CO-DRIVER

	CONCURRENT ENTRANT	PREMIER PILOTE FIRST DRIVER	COPILOTE CO-DRIVER
Nom de l'équipe / <i>Team name</i>			
Nom de famille / <i>Family name</i>			
Prénom / <i>First name</i>			
Date de naissance / <i>Date of birth</i>			
Lieu de Naissance / <i>Place of birth</i>			
Nationalité / <i>Nationality</i>			
Adresse postale / <i>Postal address</i>			
Numéro de passeport / <i>Passport n°</i>			
Adresse pour la correspondance / <i>Address for correspondance</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° téléphone (prof.)/ <i>Phone n°(business)</i>			
N° téléphone (privé)/ <i>Phone n° (private)</i>			
N° téléphone portable / <i>Mobile phone n°</i>			
Adresse e-mail / <i>E-mail address</i>			
N° licence compétition/ <i>Competition licence n°</i>			
ASN d'appartenance / <i>Issuing ASN</i>			
N° de permis de conduire / <i>Driving licence n°</i>			
Délivré en (pays) / <i>Country of issue</i>			

DETAILS DE LA VOITURE / CAR DETAILS

Marque / <i>Make</i>		N° d'immatriculation / <i>Registration n°</i>	
Modèle / <i>Model</i>		Cylindrée (cm ³ / <i>C.C.</i>)	
Année de fabrication / <i>Year of manufacture</i>		N° de châssis / <i>Body n°</i>	
Groupe / classe / <i>Group / class</i>		N° de moteur / <i>Engine n°</i>	
N° d'homologation / <i>Homologation n°</i>		Couleur prédominante / <i>Predominant colour</i>	
Pays d'enregistrement / <i>Country of registration</i>		N° du passeport technique / <i>Technical passport n°</i>	

TYPE D'ENGAGEMENT	
Commercial / Légal etc. - <i>Trade / Legal</i>	
Privé / Amateur - <i>Private / Amateur</i>	
Publicité proposée par les organisateurs acceptée : Organisers' proposed advertising accepted :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

DROITS D'ENGAGEMENT / ENTRY FEE**MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT / ENTRY FEE AMOUNT**

Avec la publicité facultative de l'Organisation - Concurrents non-membres de l'équipage = 7 200 € <input type="checkbox"/> - Concurrents membres de l'équipage = 3 600 € <input type="checkbox"/>	Sans la publicité facultative de l'Organisation - Concurrents non-membres de l'équipage = 9 200 € <input type="checkbox"/> - Concurrents membres de l'équipage = 5 600 € <input type="checkbox"/>
--	--

Mode de paiement : chèque carte de crédit virement bancaire
Mode of payment: cheque credit card bank transfer

INFORMATIONS SUR LE PILOTE / SEEDING INFORMATION

Premier pilote / First driver: -----

Voiture / Car : ----- Groupe / Classe / Group / Class : -----

Pilote de Priorité A F.I.A. Oui/Yes Non/No Pilote prioritaire dans le passé : Oui/Yes Non/No
FIA Priority A Previous FIA seedPilote de Priorité B F.I.A. Oui/Yes Non/No Si oui, année -----
FIA Priority B If yes, yearPilote prioritaire au niveau national Oui/Yes Non/No Priorité -----
National seed PriorityVainqueur d'un Championnat national Oui/Yes Non/No Si oui, Championnat, année -----
National Championship winner If yes, Championship, year**PALMARES**

	Année Year	Epreuve / Event	Voiture / Car	Groupe Group	Position générale O/A position	Position dans la classe Class position	Nombre de classés à l'arrivée Nr of finishers
International							
National							
Autre							

DECLARATION DE DECHARGE DE RESPONSABILITE / DECLARATION OF INDEMNITY

J'accepte sans réserve les termes du Règlement du 87^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2019 et notamment les dispositions relatives aux assurances dont j'ai compris la description ainsi que la portée des garanties. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens. Je décharge l'Automobile Club de Monaco, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens et qui ne seraient pas indemnisés par les assurances souscrites par l'Organisateur à l'occasion du 87^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2019.

I accept without reserve the terms of the 87^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2019 Regulations and in particular its insurance provisions and scope of coverage. I understand that I should take out any additional insurance that I consider appropriate covering my own personal injuries and property damage. I hereby agree to indemnify and hold harmless the Automobile Club de Monaco, its representatives and staff for any liability in respect of personal injury, property and other damage suffered by me, arising out of the competition and which would not be covered by the insurance taken out by the Automobile Club de Monaco for the 87^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2019.

Reconnaissance et accord

Par ma signature, je déclare que toutes les informations contenues sur ce bulletin d'engagement sont correctes. En outre, je comprends et approuve intégralement les termes et conditions de la décharge ci-dessus et j'accepte tous les termes liés à ma participation à cette épreuve.

Acknowledgement and agreement

By my signature I declare that all the information contained on my entry form is correct and that I fully understand and agree to the terms and conditions of the above indemnity and that I accept all the terms and conditions relating to my participation in this event.

Timbre de l'ASN * ASN stamp *	Signature du concurrent Entrant signature	Signature du pilote Driver signature	Signature du co-pilote Co-driver signature
---	---	--	--

* Ou une lettre de l'ASN des engagés autorisant et approuvant l'engagement / * Or letter from entrant's ASN authorising and approving the entry

DATE :

ANNEXE 2. FICHE PARC D'ASSISTANCE

Equipe <i>Team</i>	
Nom du pilote <i>Driver's name</i>	
Nom du contact <i>Contact person</i>	
Téléphone <i>Phone</i>	
E-mail	
Téléphone portable <i>Mobile phone</i>	

VEHICULE D'ASSISTANCE / SERVICE VEHICLE

MARQUE / MAKE : _____

LONGUEUR / LENGTH: _____

Si les dimensions des véhicules d'assistance ne sont pas renseignées sur cette fiche, il sera impossible d'attribuer les surfaces définies ci-dessus.

If the Service vehicles lengths are not complete on this document, it will be impossible to allocate the above areas

RESPONSABLE DE L'ASSISTANCE / SERVICE RESPONSIBLE

Nom de la personne, du loueur ou de l'écurie en charge de l'assistance / Name of the person, renter or team in charge of the service :

N° de portable / Mobile Phone N° : _____

EQUIPEMENTS ANNEXES / SUBSIDIARY EQUIPMENTS

CAMPING CAR : OUI NON

REMORQUE PORTE VOITURE / TRAILOR : OUI NON

TENTE / CANOPY : _____ m²

SOUHAITS / WISHES

Souhaite être à côté du ou des équipages suivants / *Wants to be closed by the following crew (s) :*

		Car N° / N° de voiture
Pilote / Driver :		

Plan d'aménagement obligatoire avec les dimensions / layout with dimensions (mandatory)

Date

Signature

Signé par (nom complet en MAJUSCULES) / *Signed by (full name in BLOCK letters):*

--

ANNEXE 3. FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES HELICOPTERES

HELICOPTERE / HELICOPTER

N° D'ENREGISTREMENT DE L'HELICOPTERE / HELICOPTER'S REGISTRATION :	
N° DONNE PAR L'ORGANISATION (Ne pas remplir) / N° FROM THE ORGANISATION (Do not fill)	
TYPE ET MARQUE / TYPE AND MAKE :	
COULEURS / COLOURS :	

PROPRIETAIRE / OWNER

ENTREPRISE - NOM / COMPANY - NAME :	
ADRESSE / ADDRESS :	
TELEPHONE / PHONE :	

QUESTIONS OPERATIONNELLES / OPERATION

AFFECTATION PREVUE DE L'HELICOPTERE SUR LE RALLYE / INTENDED USE OF THE HELICOPTER ON THE RALLY :	
EMPLACEMENT PREVU POUR LE PARKING NOCTURNE / OVERNIGHT PARKING LOCATION :	

PILOTE / PILOT

NOM / NAME :			
ADRESSE / ADDRESS :			
TELEPHONE / PHONE :		E-MAIL :	
ADRESSE ET TELEPHONE PORTABLE DURANT L'EPREUVE / ADDRESS AND MOBILE PHONE DURING THE EVENT :			

VOL SOUS CONTRAT DE / FLYING UNDER CONTRACT FROM

NOM / NAME :	
ADRESSE / ADDRESS :	
N° DE TELEPHONE / PHONE :	

POSSIBILITE DE TRANSPORTER DES BLESSES / POSSIBILITY FOR INJURED TRANSPORT :	OUI / YES : <input type="checkbox"/>	NON / NO : <input type="checkbox"/>
---	--------------------------------------	-------------------------------------

Je soussigné(e), pilote de l'hélicoptère ci-dessus, accepte par la présente de me conformer aux règlements qui me seront notifiés pendant le Rallye ainsi que l'acquittement du montant des droits d'inscription s'élevant à 2.000 € / The pilot of the above helicopter, agree to follow the rules notified to me regarding the Rally and to pays the fee of 2.000 €

DATE :	SIGNATURE :
--------	-------------

Ce formulaire dûment rempli est à renvoyer le 2 Janvier 2019 au plus tard au Secrétariat du Rallye
This form must be returned no later than January 2, 2019 to the Rally Office
MAIA RIBEIRO Ana Rita - 23 Boulevard Albert 1er - 98000 MONACO ou medical@acm.mc

ANNEXE 4. NOTICE D'ENREGISTREMENT DES HELICOPTERES

1.1. Procédure d'enregistrement / Registration procedure

Conformément au règlement de sécurité FIA et aux dispositions des autorités civiles aériennes intéressées, tout hélicoptère participant au Rallye doit être inscrit auprès de l'Organisateur en retournant le formulaire complété à :

In accordance with the FIA Safety Regulations and the requirements of the Civil Aviation authorities, all helicopters participating in the Rally must be registered with the Organiser by submitting the form to:

AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
23 Boulevard Albert Ier
98000 MONACO
Tél : +377 93 15 26 29
Fax : +377 93 25 80 08
e-mail : medical@acm.mc

Attention :

Date limite d'inscription : mercredi 2 Janvier 2019
Registration deadline : Wednesday 2nd January 2019

1.2. Droits d'inscription / Registration fee

Les droits d'inscription s'élèvent à **2000 €** par hélicoptère, pour toute la durée du Rallye.

The fee is 2000 € per helicopter, for the whole duration of the Rally.

Paiement : par chèque (à l'ordre de l'Automobile Club de Monaco) ou par virement bancaire :

Payment: either by cheque (to Automobile Club de Monaco), or by bank transfer:

Banque : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (45 Rue Grimaldi, 98000 MONACO)
Code Banque : 30077 - Code Guichet : 04959 - N° de Compte : 12762504204 -
Clé RIB: 83
SWIFT BIC: SMCTMCM1
Code IBAN: MC58 3007 7049 5912 7625 0420 483

1.3. Réunion des pilotes d'hélicoptères / Helicopters pilots briefing

Une réunion obligatoire se tiendra à la Permanence du Rallye le **Jeudi 24 Janvier 2019 à 16h00**

A compulsory briefing will be held at the Rally HQ on **Thursday 24th January 2019 at 16h00**

Centre Omnisports COSEC
Avenue de Traunstein
05000 GAP

ANNEXE 5. FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX RECONNAISSANCES SEULEMENT

Formulaire à remplir et à retourner par les équipages participant **UNIQUEMENT** aux reconnaissances.
Form to be completed and returned by crews taking part to reconnaissance **ONLY**.

	CONCURRENT ENTRANT	PREMIER PILOTE FIRST DRIVER	COPILOTE CO-DRIVER
Nom de l'équipe / <i>Team name</i>			
Nom de famille / <i>Family name</i>			
Prénom / <i>First name</i>			
Date de naissance / <i>Date of birth</i>			
Nationalité / <i>Nationality</i>			
Adresse postale / <i>Postal address</i>			
N° téléphone (professionnel)/ <i>Phone n°(business)</i>			
N° téléphone (privé)/ <i>Phone n° (private)</i>			
N° téléphone portable / <i>Mobile phone n°</i>			
N° de fax / <i>Fax n°</i>			
Adresse e-mail / <i>E-mail address</i>			
N° licence de compétition/ <i>Competition licence n°</i>			
ASN d'appartenance / <i>Issuing ASN</i>			
N° de permis de conduire / <i>Driving licence n°</i>			
Délivré en (pays) / <i>Country of issue</i>			

DETAILS DE LA VOITURE / CAR DETAILS

Marque / <i>Make</i>		N° d'immatriculation / <i>Registration n°</i>	
Modèle / <i>Model</i>		cm ³ / <i>C.C.</i>	

Signature du concurrent
Entrant signature

Signature du pilote
Driver signature

Signature du co-pilote
Co-driver signature

DATE :/...../.....

Frais : 1.000 € <input type="checkbox"/>	Fees : 1.000 € <input type="checkbox"/>
Paiement : - par chèque (<i>ordre : Automobile Club de Monaco</i>) <input type="checkbox"/> - par virement bancaire (frais de banque inclus) <input type="checkbox"/>	Payment : - by cheque (payable to Automobile Club de Monaco) <input type="checkbox"/> - bank transfer (banking charges included) <input type="checkbox"/>
Banque : Société Marseillaise de Crédit (45 Rue Grimaldi, 98000 MONACO) Code Banque : 30077 N° de Compte : 0000103086K Adresse swift : SMCTMCM1XXX	Code Guichet : 02400 Clé R.I.B. : 11 Iban : MC15 3007 7024 0000 0010 3086 K11



L@boutique

O F F I C I E L L E



46 rue Grimaldi - MONACO - T. +377 97 70 45 35 - F. +377 93 15 26 06 - laboutique@acm.mc

www.monaco-grandprix.com

#MonacoGP



@automobileclubmonaco

#RallyeMonteCarlo